

Convention de formation « Basic Flair »

Date de la formation :

.....

Lieu de formation :

**SARL BAR ACADEMY,
32 rue Henri Martin,
93310 LE PRE ST GERVAIS**

Heures de formation : de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Coût de la formation : 1200 euros HT + TVA 19.6 %

Coordonnées du participant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coordonnées de la société :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coordonnées de l'Organisme de prise en charge (ex : AGEFOS, FAFIH...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

N° d'agrément formateur BAR ACADEMY : 11 93 05403 93



SARL

32 rue Henri Martin 93310 LE PRE ST GERVAIS

Tel: 01.48.46.86.07 Fax: 01.48.46.79.37

N° siret: 45200844400021

OBJECTIF DE FORMATION :

Cette formation est destinée aux débutants / novices dans le domaine du flair.
Les formateurs s'adaptent au cas par cas pour assurer une efficacité maximum de la formation.

Tout le matériel nécessaire à la formation est fourni par BAR ACADEMY.

PROGRAMME :

1^{er} jour :

- présentation du working flair et de l'exhibition flair
- la verse (pouring)
- premiers pas working flair (mouvements de base)
- maniement du shaker

2^{ème} jour :

- working flair: exercices de « synchronisation » (bouteille+shaker)
- mise en place d'une routine working flair
- premier pas exhibition flair (mouvements de base)

3^{ème} jour :

- exhibition flair: exercices de « synchronisation » (bouteille+shaker)
- mise en place d'une routine exhibition flair
- flair avec instruments de bar (verres, pailles, napkin, barspoon...)

4^{ème} jour :

- working flair : finalisation de la routine
- exhibition flair : finalisation de la routine
- remise du diplôme BASIC FLAIR BAR ACADEMY



CONDITIONS PARTICULIERES :

La formation étant axée sur des manipulations de shaker et autres ustensiles de bar, BAR ACADEMY retire toutes responsabilités en cas d'accident, chaque stagiaire devra respecter les règles de sécurité primaires définies par BAR ACADEMY (expliquer le 1^{er} jour de formation).

Il est conseillé au stagiaire d'apporter un T-shirt de rechange.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

En contre partie de cette formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : 1200 € HT x Stagiaire(s) =€ HT

En Option :

Frais d'hébergement (hôtel 2**): 400 € HT x stagiaire(s) =€ HT

Frais de restauration (midi) : 60 € HT x stagiaire(s) = € HT

Soit un total de€ HT

TVA 19.60% €

Total TTC : € TTC

CONFIRMATION ET ACCEPTATION :

Pour les prises en charge de formation, le dossier devra parvenir 1 mois avant le début de la formation à l'organisme collecteur (FAFIH, OPCAREG, AGEFOS)
Ceux-ci nous contacteront pour nous confirmer leur participation aux frais de formation.

Pour ceux qui n'utilisent pas la prise en charge, le paiement devra s'effectuer le deuxième jour de la formation par chèque libellé à l'ordre de BAR ACADEMY SARL.

ACCEPTATION :

SIGNATURE ET CACHET

Convention établie à Paris, le



SARL

32 rue Henri Martin 93310 LE PRE ST GERVAIS

Tel: 01.48.46.86.07 Fax: 01.48.46.79.37

N° siret: 45200844400021